REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

CIRCONSCRIPTION DE LARGENTIÈRE

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

Chères Électrices, chers Électeurs,

Le 13 Mai la France a connu une révolution pacifique. Le Général De Gaulle, avec le consentement d'une Assemblée Nationale désemparée, a été amené à prendre la direction du Gouvernement. Depuis, avec autorité, clairvoyance et une grande honnêteté il a remis le char de l'Etat dans le bon chemin.

Le 28 Septembre le peuple français avec empressement et même avec enthousiasme a répondu "oui" au référendum à une écrasante majorité. Par ce vote positif il renouvellait sa confiance au Général De Gaulle, rejettait la IVe République, ses institutions, son système politique, et adoptait la Constitution de la Ve République.

Maintenant il faut mettre en place les institutions nouvelles. La parole est au peuple de France, donc à vous électrices, électeurs. C'est vous qui allez choisir votre représentant à la Nouvelle Assemblée Nationale en n'écoutant que votre conscience et votre sens civique.

Le nouveau mode de scrutin vous permet au premier tour de choisir votre candidat préféré et au second tour - s'il est nécessaire - de faire l'union pour le triomphe des idées qui nous sont chères : politique nationale, défense de nos Ecoles Libres.

Mais pour que votre choix puisse s'opérer en toute liberté, encore fallait-il que se présentent devant vous des hommes jeunes et nouveaux, désireux de se mettre au service du pays.

C'est pourquoi j'ai pris la grave décision de me présenter devant vous.

MON BUT : œuvrer dans le sens d'une rénovation tant sur le plan national que sur le plan départemental.

I. SUR LE PLAN NATIONAL

Mon désir est que soit rétablie l'autorité des dirigeants politiques de la nation — mais aussi que soit respectées toutes les libertés.

Autorité du Président de la République. Un Gouvernement stable qui gouverne dans l'intérêt de tous. Un Parlement se consacrant à sa mission : Légiférer et contrôler l'action du gouvernement ; et non plus accaparer tout le pouvoir ce qui avait pour résultat la confusion et l'instabilité ministérielle.

Ma formation juridique de Docteur en droit, diplômé de l'école libre des sciences politiques me porte à croire qu'un changement des institutions n'est pas suffisant : un changement des méthodes et des mœurs politiques est aussi nécessaire. Alors seulement la fonction parlementaire retrouvera du prestige auprès de l'opinion et plus particulièrement des jeunes qui ne doivent pas être découragés : ils ont le droit de pouvoir s'intéresser à la vie politique de la Nation.

Un député se doit de suivre avec régularité les travaux de l'Assemblée, de participer au travail des commissions, d'assister à tous les débats afin d'être informé des grands problèmes politiques et de pouvoir intervenir pour défendre ses idées qui sont aussi celles de ses électeurs.

Des dirigeants ayant de l'autorité seront mieux à même de revendiquer la place à laquelle la France a droit dans le concert des Nations et d'occuper cette place en toutes circonstances pour le bien général et la défense de la paix entre les peuples.

Une remise en ordre des activités de l'état est aussi nécessaire : c'est la condition indispensable d'un redressement économique et financier. Devra être stimulée l'économie nationale pour augmenter la production et la productivité : solution la plus saine de l'augmentation de la rémunération du travail (salaire et allocations familiales), donc du pouvoir d'achat.

Devront être recherchés les investissements productifs et rentables ainsi qu'un équipement modernisé et intensifié.

Dans le Domaine agricole : expansion des productions nécessaires et augmentation de la productivité dans le cadre des exploitations familiales rénovées.

Sur le plan financier : contrôle des dépenses publiques, lutte contre les gaspillages, réforme d'une fiscalité trop complexe inadaptée aux situations présentes et parfois injuste ; défense de la monnaie.

Dans cette perspective d'un redressement économique et financier, le commerce pourra jouer son rôle normal et indispensable de distributeur : là les réformes nécessaires devront être entreprises avec le concours des professionnels intéressés.

Seront défendus les droits des vieux travailleurs et des indigents. La construction — aussi bien rurale qu'urbaine — devra être intensifiée pour permettre à tous et en particulier aux jeunes de s'installer dignement.

La Défense Nationale se concrétisera efficacement dans le cadre Atlantique et Européen sans abandon de la souveraineté nationale.

Enfin le règlement du douloureux problème algérien se fera dans un sens réaliste et équitable selon les propositions formulées par le Général De Gaulle.

Mais devront d'autre part être sauvegardées toutes les libertés : libertés locales et libertés professionnelles évidemment mais aussi et surtout liberté de la personne humaine, liberté de conscience, liberté de l'enseignement.

Comme devront être défendus les droits de la famille et recherchée la réalisation d'une justice sociale toujours plus complète, notamment au profit des jeunes qui s'installent dans la vie.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

II. SUR LE PLAN DÉPARTEMENTAL

Un impératif : la réalisation du plan d'expansion économique. Notre département de l'Ardèche, plus particulièrement dans sa circonscription d'Aubenas-Largentière, est un département rural : Vos exploitations agricoles, vos hameaux, vos villages, vos bourgs, vos cités, profondément enracinés dans le sol ardéchois, vivent principalement et solidairement de la production, du transport, de la commercialisation des produits agricoles et des activités annexes. Comme tous les départements ruraux, dont la paysannerie constitue l'élément principal, notre département voit sa représentation à l'Assemblée Nationale - donc ses défenseurs - diminuer dans la proportion de 25 o/o alors que les départements à prédominance urbaine ne voient leur représentation diminuer que de 6,5 o/o en moyenne.

C'est pourquoi les représentants des organisations professionnelles agricoles (Représentants de Présidents de Chambres d'Agriculture, de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants agricoles, de la Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricole et de la Confédération Générale des Coopératives Agricoles) devant un tel état de fait ont cru devoir, sans prendre parti politiquement, engager " les électeurs ruraux à porter leur choix sur des hommes de leur région avertis des réalités, des besoins et des aspirations du milieu rural, et soucieux de la solidarité qui unit le monde rural au monde urbain ".

Qui ne voit que dans notre circonscription les activités artisanales, industrielles et commerciales sont intimement liées à la prospérité de nos paysans.

Exploitant moi-même ma propriété familiale comme tous les autres paysans, je connais la situation difficile des fermes de nos montagnes et des pentes de nos cévennes : là un effort de rénovation doit être entrepris. Dans les régions de viticulture et de cultures fruitières le progrès - déjà certain - doit être poursuivi.

C'est un devoir d'éviter le découragement et d'enrayer l'exode rural par le soutien d'un prix normal des produits de la terre, par l'obtention d'un régime de sécurité sociale agricole, par la parité des allocations familiales, par une formation professionnelle des jeunes agriculteurs, par l'amélioration de l'habitat rural et la modernisation des exploitations.

En tant que membre du Comité Départemental de vulgarisation et de progrès agricole, j'ai compris la nécessité des efforts à accomplir pour améliorer la rentabilité de nos exploitations : même dans les régions de viticulture et de cultures fruitières ceci plus particulièrement avec le concours des jeunes ruraux.

Nécessite d'intensifier de toute urgence l'équipement rural : Chemins, Adductions d'eau, Electrification ; ainsi que l'équipement scolaire.

Il faudra s'efforcer de maintenir les industries existantes et d'en introduire de nouvelles, de manière à donner du travail aux Ardéchois sur leur terre natale. Le commerce en tirera avantage.

Le Tourisme sous toutes ses formes devra se développer (équipement hôtelier, Logis de l'Ardèche, séjour d'été, gîtes ruraux, terrains de camping, aménagement des sites).

Je serai toujours heureux d'accueillir vos projets et vos initiatives, de les discuter avec vous et de les défendre ensuite avec force s'ils méritent de l'être.

Dans cette tâche je souhaiterai vivement la collaboration de tous vos maires et Conseillers Municipaux. J'aurai plaisir à leur rendre visite.

Voilà un programme bien chargé, me direz-vous. Je ne voudrai surtout pas vous faire de vaines promesses ni vous promettre des miracles. Mais je puis très loyalement vous dire que je m'emploierai de toutes mes forces, si vous me faites confiance, à obtenir les améliorations dont notre région a besoin.

Il faut regarder vers l'avenir. Et je vous avouerai bien sincèrement que c'est pour moi un grand réconfort de me sentir soutenu par un jeune, jouissant de l'estime générale, plein de dynamisme, mais aussi déjà d'expérience, qui a accepté en toute simplicité d'être mon remplaçant éventuel.

Et s'il m'était permis de formuler un souhait ce serait qu'au delà de vos rivalités, au delà de la défense de vos intérêts économiques et professionnels, se réalise une union harmonieuse de toutes les classes de la population dans le respect chrétien de la personne humaine.

Ceci dans l'intérêt de notre département, mais aussi de la France.

Pierre JOURDAN

Exploitant Agricole
Conseiller Général de St-Etienne-de-Lugdarès
Délégué Cantonal de la C. G. A.

CANDIDAT PAYSAN DE RÊNOVATION NATIONALE

Remplaçant éventuel : Philippe TESTUD

Agent d'Assurances - Conseiller Municipal d'Aubenas

Vive l'Ardèche ! *Vive la France !* *Vive la République !*

Vu : Le Candidat.

Imp. Coste, Aubenas

Sciences Po / fonds CEVIPOF